

RESOLUTION SUR LE REFUS DES ETATS-UNIS D'IMPOSER
LES SANCTIONS CONTRE L'AFRIQUE DU SUD *

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa Quarante-quatrième session ordinaire, à Addis Ababa, Ethiopie, du 21 au 26 Juillet 1986,

Rappellent la résolution adoptée à sa 4ème session ordinaire sur l'Afrique du Sud,

Réitérant sa conviction que la violence en Afrique du Sud et en Afrique Australe est due à la politique inhumaine de l'Apartheid,

Considérant que le discours du 22 Juillet 1986 du Président REAGAN sur la situation en Afrique du Sud est une apologie du système inhumain qu'est l'Apartheid et constitue un soutien indirect au racisme que la majorité des Américains a rejeté par la voix de ses représentants qui se sont prononcés en faveur de l'imposition des sanctions,

Notant que ce discours était destiné à bloquer le consensus qui se dégagait au sein du Congrès en faveur de l'imposition de sanctions contre l'Afrique du Sud,

Considérant que ce discours du 22 Juillet 1986 du Président REAGAN a été unanimement rejeté par le peuple Sud-africain et tous les peuples épris de justice et de paix dans le monde,

Encouragé par la position de la Communauté internationale qui a une fois encore exigé avec fermeté l'imposition de sanctions contre le régime raciste et fasciste de Prétoria,

Notant en outre avec préoccupation qu'il y a l'imposition de sanctions exigée par la Communauté internationale est bloquée notamment par certains pays occidentaux avec pour chefs de file les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni,

1. **DENONCE** avec vigueur et sans équivoque le discours du Président REAGAN;
2. **CONDEPNE** le refus des Gouvernements américain et britannique d'imposer des sanctions;
3. **LANCER UN APPEL** au Congrès américain pour qu'il impose sans délai des sanctions globales et obligatoires qui permettraient de renverser le régime raciste et éviter un bain de sang;
- 4.A **FELICITE** les Gouvernements, les Organisations non-gouvernementales et les individus, notamment ceux des pays occidentaux qui ont permis de parvenir à un consensus de plus en plus large en faveur de l'imposition de sanctions contre l'Afrique du Sud et les invite à tout mettre en œuvre pour assurer le boycott effectif de l'Afrique du Sud.

* Réserves de la Côte d'Ivoire et de l'Egypte.